

Un archéologue français situe Alésia dans le Jura, au sud-est de Champagnole

Oser contester l'emplacement assigné à Alésia par les archéologues de Napoléon III, hypothèse admise aujourd'hui par à peu près tout le monde, voilà qui risque, par-delà les controverses savantes et, en menaçant les intérêts des industries touristiques, d'allumer une petite guerre entre la Bourgogne et la Franche-Comté.

Un éventuel déplacement d'un pôle d'at-

traction, auquel le succès d'Astérix donne un regain d'actualité, renforcerait en effet les positions sinon les arguments des historiens partisans de la Côte-d'Or. M. André Berthier, archiviste-paléographe, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), « inventeur » notamment en Afrique du Nord, de Tiddis, dont il dirige les fouilles, ne l'ignore certes point. Habitué

aux polémiques, lui qui en souleva naguère en refusant à Ciria le site où s'éleva Constantine, il ne semble guère redouter de ranimer peut-être les vieilles querelles soulevées entre ceux qui placèrent à l'est de la Saône et ceux qui localisèrent à Alise-Sainte-Reine, dans la Côte-d'Or, le champ de bataille où la résistance gauloise fut écrasée — et qui avaient fini par faire accepter cette thèse comme irréfutable.

Par JEAN-MARIE DUNOYER

UN profane n'a pas à prendre parti dans un débat qui engage des érudits, historiens et archéologues aux références redoutables. Ce n'est pas à lui qu'il appartient de mettre en doute des opinions professées en défendues, entre autres, par M. Jérôme Carcopino ou M. Noël Le Gall. Leurs arguments, M. André Berthier les connaît fort bien et il n'en paraît pas ébranlé.

Selon lui, la grande bataille d'oppidum, avec position préparée à l'avance, n'a été livrée :

— Ni trop au nord, soit au voisinage de la zone où César avait concentré son armée avant de la mettre en route vers la Province qu'il fallait secourir ;

— Ni dans un endroit qui n'aurait pas réuni toutes les conditions d'efficacité tactique et d'emplacement stratégique capables de déterminer une action orientée vers la victoire. C'est alors que le mont Auxois (Alise-Sainte-Reine), situé en bordure du Bassin parisien, est apparu comme non adéquat tant au point de vue géographique qu'au point de vue topographique, et, comme un illustre directeur de l'École des chartes avait, en un mémoire remarquablement pensé et écrit, dénoncé il y a plus d'un siècle les incapacités du mont Auxois à être l'Alésia véritable, le chartiste André Berthier a pensé qu'il était bon de suivre la voie ouverte par Jules Quicherat.

Si M. Berthier se montre aussi catégorique, c'est que non seulement il croit avoir localisé théoriquement le véritable site d'Alésia, mais encore parce que les premiers sondages faits sous sa direction semblent lui donner raison.

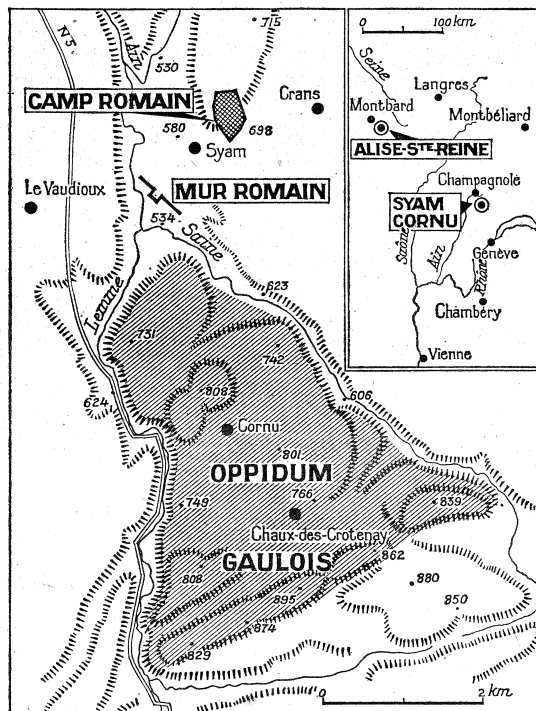
Pourquoi, s'était-il dit, ne pas utiliser un procédé qui permet aux policiers d'aider à l'identification des personnes recherchées, dont on ne possède nulle effigie : le portrait-robot ? Pourquoi ne pas tenter un portrait-robot d'Alésia à l'aide de tous les éléments descriptifs contenus dans le texte de César ?

Une analyse serrée des derniers chapitres du livre VII des Commentaires sur la guerre des Gaules a permis à M. Berthier de dresser une liste de quarante phrases ou de membres de phrases typiques, avec lesquels il a tenté de recomposer l'ensemble. Il a d'abord imaginé un oppidum carré de 4 kilomètres de côté, aux flancs très raides, jugé impenable par César (expugnari

non posse videretur), dont deux côtés sont baignés par des fleuves que dominent des collines également abruptes, deux « vallées en gorge ».

Mais pour permettre un double écoulement à ces cours d'eau, la plaine dans laquelle ils débouchent devrait être assez large. Or César ne donne à cette plaine resserrée entre les collines que trois mille pas de longueur. Elle ne convient donc

mensurations d'abord. Le périmètre d'encercllement était bien de 11 000 pas, la plaine en avant de l'oppidum avait exactement 3 000 pas. Mais où étions-nous ? Sans l'avoir voulu de propos délibéré, nous a dit M. Berthier, nous étions sur un lieu éminemment stratégique, nous étions là où l'on pouvait barrer efficacement la route de Genève, tous les carrefours routiers se trouvant au



que comme bassin d'écoulement d'un seul cours d'eau, formé du confluent de deux rivières. En pareil cas, ce qui advient en pays de montagne, c'est la formation d'un éperon. La forme triangulaire de l'oppidum se présente ainsi comme la plus probable.

nord et les deux seules voies existantes étant l'une coiffée, l'autre interceptée par l'admirable verrou qui n'avait d'abord attiré nos yeux que par son relief caractéristique.

C'est à proximité de la R.N. 5, au sud-est de Champagnole, que fut détecté l'emplacement idéal : la plaine de Syam, longue de 3 000 pas, fermée au sud par l'oppidum de Cornu qui la domine de son éperon de 250 mètres, et dont les flancs surplombent presque à la verticale d'une centaine de mètres les deux rivières qui coulent à sa base : la Saône et la Lemme.

La première reconnaissance sur le terrain fut particulièrement étonnante. D'un observatoire, appelé encore aujourd'hui « Observatoire romain », on aperçut, au centre du triangle formé par « l'oppidum refuge », un sommet de collines se dressant comme un vaste socle. L'oppidum du type « éperon barré » était fermé au sud par une ligne de collines parfaitement droite et comme tirée au cordeau. La pointe de l'éperon se dressait comme une citadelle. Et il y avait l'espace, ce fameux espace nécessaire aux quatre-vingt mille guerriers de Vercingétorix, aux Mandubiens, aux troupeaux rassemblés pour nourrir tant de monde pendant plus d'un mois.

Hors de l'oppidum, l'enthousiasme fut grand d'aller vers une clairière préalablement identifiée (en laboratoire) comme devant être le camp romain attaqué par les soixante mille Gaulois de Vercassivellaunos et de trouver à cet endroit comme un grand navire à l'ancre avec un pont de dix hectares, capable par conséquent de

recevoir deux légions, tandis que l'équipe de M. Berthier apprenait que le secret militaire du lieu n'avait pas échappé à la sagacité d'A. Roussel.

Seules des fouilles sont à même de consacrer l'identification d'un site attribué à l'histoire ancienne. A défaut de fouilles en règle, des sondages limités ont pu être exécutés en 1964 et en 1965 sur le territoire des communes de Syam et de Crans. Ces sondages ont montré que le terrain « répondait », mais les renseignements déjà obtenus ont besoin d'être confirmés par des travaux élargis et systématiques non encore entrepris.

Les révélations apportées par l'ouverture du sol ont été de deux sortes. Les premières ont concerné les fortifications qui avaient permis de fermer la plaine de Syam du côté de l'oppidum. N'a-t-on pas retrouvé là, dans un système cohérent de défense, la courtine, le bastion, la redoute ?

Les secondes se rapportent au camp supérieur, dominé par la Côte Poire. Ce camp est apparu fortifié par un puissant agger sur près des deux tiers de son périmètre. L'autre tiers, en position défavorable, a reçu un complément de défense et c'est là qu'il faudra vérifier, avec tout le soin désirable, s'il ne faut pas comprendre dans les fortifications un mur de pierres sèches, établi sur cailloutis, et qui se voit sur plus de 200 mètres de longueur avec une épaisseur variant de 2 à 5 mètres.

D'autres découvertes donneront-elles à raison à M. Berthier ? Il l'espère, sans se faire d'illusions sur la vigueur des controverses qu'il va susciter.

On ne manquera pas, par exemple, de lui opposer la richesse archéologique des vestiges et objets trouvés à Alise-Sainte-Reine. Il pourra répondre que l'importance d'une cité gallo-romaine édiflée en cet endroit n'est pas en cause, qu'au surplus l'abondance de tessons de poteries exhumés d'un fossé ne saurait provenir d'une armée en campagne.

S'il réussit à faire admettre que le site d'Alise-Sainte-Reine n'est pas celui du véritable Alésia, parce que, selon lui, en étudiant les événements de 52 avant Jésus-Christ, on a subordonné les faits à un lieu alors que la rigueur de la recherche historique impose de considérer ce lieu par rapport au texte des Commentaires ; si, en outre, ses efforts aboutissent à localiser Alésia à l'oppidum de Cornu, toute la conception qu'on se fait communément de la résistance gauloise et des vertus stratégiques de son chef seraient à reviser.

Dans Alésia et les ruses de César, M. Jérôme Carcopino cite ce jugement (qu'il estime d'ailleurs excessif) de Paul Claudel : « J'ai été moi-même à Alésia et si le récit de César est exact, il faut que l'armée gauloise, pour s'y laisser enfermer, ait eu à sa tête un homme d'une stupidité phénoménale. »

Mais si, au lieu du mont Auxois, « butte dérisoire d'une centaine d'hectares », comme le dit le général Blanc, « Vercingétorix a choisi un oppidum assez vaste pour accueillir quatre-vingt mille guerriers et situé de telle façon qu'un barrage efficace ait pu être opposé à la retraite de dix légions romaines dans un relief général où les voies de rechange n'existaient pas », alors le jeune généralissime arverne peut être placé parmi les très grands chefs militaires... et qui aurait pu gagner la partie avec des troupes mieux entraînées, plus homogènes, bien que les géniales fortifications de César et l'appoint de cavaliers germains eussent été de gros atouts pour ce dernier. Alors le cours de l'histoire eût été certainement changé.

Recherches en laboratoire

Une fois établi le schéma d'un Alésia « verrou solide formant barrage tout en permettant des manœuvres offensives contre l'écoulement des troupes ennemies tentant d'emprunter les couloirs ouverts par les fleuves », restait à trouver un site où se superposât exactement le texte des Commentaires. Un site qui s'imposait aussi par son importance stratégique. Car, comme l'a écrit le général d'armée Clément Blanc (qui souscrit aux théories de M. André Berthier dans un article publié dans le numéro 43 — automne 1965 — du Bulletin d'information de l'Association générale de prévoyance militaire), « l'investissement d'Alésia n'a pas été pour César une fantaisie, mais une nécessité inéluctable ».

Toutefois l'application de la méthode du portrait-robot à la recherche d'Alésia commandait au départ de n'avoir pas d'idée préconçue sur un secteur géographique déterminé. Il s'agissait de retrouver un visage perdu dans la foule, une configuration topographique au milieu du moutonnement des collines. Les cartes d'état-major au cinquante-millième en couleurs ont été tendues sur des panneaux de contre-plaqué de façon à couvrir une vaste région de la France, allant de Montbéliard à Alise-Sainte-Reine au nord, et de Chambéry à Vienne au sud. Un seul site s'est imposé, à l'exclusion de toute double. C'est alors que la découverte fut soumise à toute une série de contre-épreuves. Celle des

1965-66

25 janvier 1961